

KELOU AR VRO

Ensemble de Nouvelles du Pays

Bulletin Communal de PLOUEDERN

N°189

www.plouedern.fr

décembre 2014



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il aura lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

• Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

• Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Liste des districts et noms des agents recenseurs

District n°2 : zone rurale, Nord et Est de la commune
Mlle KERDONCUFF Gaëlle

District n°3 : agglomération secondaire de Kergoat
Mme GORZA Annick

District n°4 : agglomération secondaire Kergoat Pénaros
M. DELCAMBRE Pierre

District n°5 : fin de zone agglomérée de Pénaros et population éparsée (zone ouest), **Mlle QUERE Marie-Catherine**

District n°6 : bourg : côté impair de la route du Pont (zone est), **M. LIGUISTIN Johann**

District n°7 : bourg : côté pair de la route du Pont (zone ouest), **Mlle PINO Marina**

 Insee & votre commune

SOMMAIRE

Page 1 : Recensement de la population 2015

Pages 2 à 7 : Avis de la mairie

Pages 8 à 9 : La Vie des associations

Page 10 : Téléthron 2014

AVIS DE LA MAIRIE

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. GOALEC Bernard, Maire, sur rendez-vous

Mme CASU Michèle, Adjoint au Maire,
« Mobilité, Transports, Technologies d'information et de communication, Sentiers pédestres »
Le mercredi de 14 h 30 à 16 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h

M. YVINEC Bernard, Adjoint au Maire,
« Voirie, Sécurité, Agriculture », le mercredi de 11 h à 12 h 30 et le samedi matin sur rendez-vous

Mme MERDY Marie Thérèse, Adjoint au Maire,
« Enfance-Jeunesse-Aînés » : le mardi de 14 h à 16 h

M. QUEDEC Pascal, Adjoint au Maire,
« Vie associative »
le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous

Mme GALLOU Marie-Pierre, Adjoint au Maire,
« Vie scolaire, Action sociale, Bibliothèque »,
C.C.A.S., le mardi de 10 h 30 à 12 h

M. MARREC André, Adjoint au Maire
« Urbanisme et Assainissement »,
Le mercredi 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

M. HERNOT Jean-Pascal, Conseiller municipal délégué aux finances : le samedi de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Mme MAREC-PRIGENT Florence,
Conseiller municipal délégué à la communication
Le samedi de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

M. TOURBOT François, Conseiller municipal délégué au Patrimoine et aux Bâtiments : le mardi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE : modalités de recensement des françaises et des français nés en décembre 1998 . Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leur 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie, dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

SOUS-PREFECTURE DE BREST

L'accueil du public se fait uniquement le matin, du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.**

HEURES D'OUVERTURE :

MAIRIE :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45

le samedi de 9 h 00 à 11 h 45

☎ **02.98.20.82 65** Fax : **02.98.20.90.72**

E-mail : **mairie@plouedern.fr**

AGENCE POSTALE (dans le hall de la Mairie) :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45

☎ **02.98.20.84.06**

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig » :

☎ **02.98.47.31.58**

RPAM : (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Caroline Tanguy, Crèche « La Cabane aux Bruyères »

☎ **02.98.43.63.97**

mail : **rpam.interco@donbosco.asso.fr**

CLSH PLOUÉDERN/TRÉMAOUÉZAN

Gwenaëlle Kérandel, maison commune de Trémaouézan

☎ **02.98.20.92.23** ou **06.25.11.22.55**

mail : **tremaouezan@epal.asso.fr**

PERMANENCES ADMR :

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la mairie de Plouédern

☎ **02.98.20.97.66**

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 à Landerneau

Le mercredi de 13 h à 16 h à Landerneau

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à Landerneau ☎ **02.98 .85.27.27**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ **02.98.20.90.71**

Mardi 19 h 30 à 20 h 30

Mercredi 10 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h

Vendredi 16 h 30 à 17 h 30

Samedi 10 h 30 à 12 h

DECHETTERIE (ZI Saint Eloi) horaires d'hiver

☎ **02.98.85.19.50** du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermeture les dimanches et jours fériés

ENSEMBLE PAROISSIAL « ABER-MORBIC » :

Presbytère de Landerneau, 11 rue Traverse des Bouche-ries. ☎ **02.98.85.03.20**

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS : En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture du cabinet médical, appeler le 15.

PHARMACIES DE GARDE : Appeler le 3237

ETAT CIVIL

Naissances

Chloé DESARTHE, 6 Lotissement Kéranfloc'h.

Mariage

PASSERIEUX Laurent et BOTSANT Karine,
8 Lotissement la Fontaine.

Décès

M. RIVIÈRE Stéphan, 5 Camblanc, 43 ans.

M. ROUYAU Marc, 42 rue de la Fontaine,
74 ans.

FERMETURE DES SERVICES :

La Mairie sera fermée les vendredi 26 et samedi 27 décembre 2014, les vendredi 2 et samedi 3 janvier 2015.

L'Agence postale sera fermée du vendredi 26 décembre 2014 inclus au 3 janvier 2015 inclus.

La Maison de l'enfance sera fermée du mardi 23 décembre 2014 au soir au 4 janvier

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant et mortel.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver, vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...).
- Aérez au moins 10 minutes par jour.

Plus d'informations sur
www.prevention-maison.fr

COMPTEURS D'EAU : PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

STOP PUB

Chaque année, 850.000 tonnes de courriers non adressés sont distribués dans les boîtes aux lettres, ce qui correspond en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Les étiquettes « STOP PUB » signalent le souhait de ne pas recevoir les imprimés non adressés tout en recevant l'information de la commune de Plouédern.

Des étiquettes plastifiées « STOP PUB » transmises par le service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, sont disponibles en Mairie.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

LOCALE

Le Télégramme : Christelle MAREC,
☎ 02.98.01.13.00 ou chrismarec@gmail.com

Ouest France : GOAR Marie

☎ 06.43.11.39.21 ou mgoar@yahoo.fr

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

☎ 08.00.47.33.33

AGENCE EAU DU PONANT

7 rue Gaston de l'Hôpital, Landerneau

Horaires de l'agence de Landerneau :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

L'agence est fermée le mercredi après midi.

☎ 02.29.00.78.78

BACS A ORDURES MENAGERES ET COMPOSTEURS

Bacs roulants :

120 litres : 10 €, 240 litres : 15 €, 360 litres 20 €, 770 litres : 50 €.

Composteurs :

300 litres : 20 €, 600 litres : 25 €, 800 litres 30 €.

En vente au service environnement de la Communauté des Communes, Zone de Saint-Ernel à Landerneau, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. ☎ 02.98.21.34.49

OPAH DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Des permanences sans rendez-vous concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sont organisées par le cabinet CitéMétairie, **tous les mardis de 10 h à 13 h.**
Renseignements ☎ 02.98.43.99.65

ADIL :

Informations neutres et gratuites sur le logement dans le domaine juridique, fiscal et financier.
Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13 h 30 à 17 h 30.

ENER'GENCE :

Conseils sur les économies d'énergie (construction, rénovation, énergies renouvelables, aides financières liées aux travaux).

Pour plus de précision, vous pouvez vous munir de tous les documents associés à votre projet (plan, photos, devis, diagnostic de performance énergétique, factures...).

Permanence sans rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9 h à 12 h. ☎ 02.98.33.15.14
mail : info.energie@ernergence.net

**3 organismes, 1 seule adresse
32 Quai de Léon, Landerneau**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. OMNES Rolland, conciliateur de justice sur Landerneau

Permanence : Mairie de Landerneau

2^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (Centre Théo Le Borgne).

Contact : ☎ 06.07.87.82.39

LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité passe pour les **personnes majeures** de 10 à 15 ans. Ainsi, toutes les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 voient leur durée augmentée de 5 ans.

Attention ! un certain nombre de pays n'a pas officiellement accepté la validité de prolongation du délai des CNI à 15 ans, il est fortement conseillé aux administrés de consulter le site www.servicepublic.fr

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux.

Un mineur peut ainsi circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint Marin et au Saint Siège muni de son passeport ou de sa carte nationale d'identité, en cours de validité.

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale. Pour de plus amples informations, consulter la rubrique « entrée et séjour » du site « Conseils aux voyageurs » du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes. www.diplomatie.gouv.fr

Ecole St Edern : rentrée 2015-2016

Aux parents d'enfants nés en 2012 et 2013.

La rentrée scolaire 2014-2015 vient tout juste de passer, mais il est déjà temps de préparer la prochaine rentrée.

En vue de préparer au mieux la rentrée scolaire 2015-2016, merci de prendre rendez-vous sans attendre avec la directrice au 09.62.28.14.96 pour inscrire votre enfant pour la rentrée 2015-2016.

La directrice, Aurore PRONOST.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

En cette fin d'année, le démarchage à domicile est en forte hausse.

Souvent, ces démarcheurs se présentent au nom d'une association ou de la Mairie. Il est donc important de prendre ces démarcheurs avec prudence et de les signaler à la gendarmerie et la Mairie.

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite), rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir :

lundi 1^{er} décembre de 15 h à 19 h.

mardi 2 décembre de 14 h à 18 h.

mercredi 3 et jeudi 4 décembre de 8 h à 12 h.

DÉFIBRILLATEURS :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^{ème} dans le hall extérieur de la salle Steredenn.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Notre association, apolitique, est reconnue d'utilité publique. Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées. Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale. Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Une permanence du service juridique a lieu le 1^{er} mercredi du mois à la M.P.T de Landerneau.

Président de la section FNATH du pays de Landerneau-Daoulas : Thierry Capitaine.

Service juridique ☎ 02.98.43.01.44

courriel : thierry.capitaine@gmail.com

Maison Pour Tous, Place François Mitterrand, Landerneau.

PETITES ANNONCES

A vendre

Une échelle coulissante Pro-Alu, 3,80 m, déployée 7,40 m. Prix : 130 € ☎ 02.98.20.83.64

A louer

Petite maison T3 de 55 m², proche du bourg, idéal pour un jeune couple, libre au 1^{er} janvier 2015.

Prix : 450 €

Maison T4, proche du bourg, parking, garage. Libre de suite. ☎ 06.67.30.13.79

T2 environ 45 m², non meublé à 2 kms de Landerneau, proche de la voie express comprenant :

1 coin cuisine (cuisinière, frigo), 1 salon, 1 chambre, 1 SDB, 2 WC. Eau et électricité à la

charge du locataire. Libre de suite.

☎ 02.98.20.44.23

Hangar clos de 270 m², proche de la voie express, sanitaire, alimentation électrique.

Prix : 500 € + charges. ☎ 02.98.20.82.85

Divers

Particulier se propose d'élaguer ou d'abattre vos arbres en échange du bois. ☎ 06.35.16.57.95

URBANISME

Permis de construire accordés

M. Deniel Julien, 9 bis Pont ar Bled : création d'un garage ouvert.

M. Billant Aurélien et Mlle Biannic Margaux, 12 rue Roc'h Venn, Dirinon : construction d'une maison d'habitation, 12 rue Pléione.

CÉRÉMONIE DU 9 NOVEMBRE

La commémoration du centenaire de la première guerre mondiale s'est déroulée le 9 novembre.

Un hommage a été rendu à ceux qui vécurent la guerre et qui en firent le sacrifice de leur vie. Ce fut l'occasion de transmettre aux jeunes générations l'histoire et les mémoires de ce conflit.



ENSEMBLE PAROISSIAL « ABER MORBIC »

décembre 2014 : calendrier des messes

Plouédern/Trémaouézan à 10 h 30, La Roche Maurice à 18 h (au presbytère)

DATE	LIEU
6 décembre 2014	LA ROCHE MAURICE
14 décembre 2014	PLOUÉDERN
24 décembre 2014 (<i>Veillée de Noël</i>)	PLOUÉDERN
28 décembre 2014	TRÉMAOUÉZAN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Quel nom pour la future salle de sport communautaire ? Proposez vos idées !

La communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas construit une salle de sport pour le territoire.

Cet équipement situé à Landerneau aura une capacité d'accueil modulable de 600 à 1.500 personnes. Conçu pour accueillir de nombreuses pratiques sportives jusqu'au niveau national, l'objectif est de mettre à la disposition de tous un lieu où les grands événements sportifs se dérouleront.

Cette salle de sport se veut celle de tous les habitants du pays de Landerneau-Daoulas et nous arrivons aujourd'hui à une étape importante du projet : **le choix du nom**.

Nous lançons une consultation, ouverte à tous, pour recueillir vos idées de nom. Il peut s'agir par exemple d'une personnalité marquante du mouvement sportif (du local à l'international).

Contribuez au choix du nom de cet équipement en nous faisant part de vos suggestions. Pour cela, rien de plus simple :

Il vous suffit d'envoyer votre proposition par courriel à l'adresse suivante :

consultation@pays-landerneau-daoulas.fr

ou sur papier libre à déposer à l'accueil de la communauté de communes, 59 rue de Brest à Landerneau.

Votre avis est important.

Vous pouvez déposer vos idées de nom jusqu'au 31 janvier 2015.



La MSA d'Armorique incite ses assurés à se faire vacciner contre la grippe. C'est, en effet, le moyen le plus efficace de se protéger de cette maladie qui touche chaque année plusieurs millions de personnes.

Par ailleurs, la MSA d'Armorique accompagne et prend en charge à 100 % le vaccin pour ses assurés âgés de plus de 65 ans et les autres personnes à risque.

Les personnes à risque sont :

les personnes âgées de plus de 65 ans,

les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse,

les personnes atteintes de certaines affections (12 ALD concernées),

les personnes souffrant d'obésité (IMC \geq 40),

l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risques.

Celles-ci reçoivent un bon de prise en charge de leur MSA qui leur permet de retirer gratuitement et directement le vaccin, en pharmacie, sans prescription médicale (à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant pas été vaccinées l'an dernier qui doivent obligatoirement consulter leur médecin traitant).

Le vaccin pourra être administré soit par une infirmière, soit lors d'une prochaine consultation chez le médecin traitant.

Elles peuvent se faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2015. L'immunité contre le virus apparaît quelques jours après la vaccination. Il est donc important de se faire vacciner le plus tôt possible.

LES TRANCHÉES DE PLOUÉDERN

La commune possède, sur son territoire, des vestiges exceptionnels qui constituent un des symboles de l'époque de la Grande Guerre : « des tranchées ». Elles se situent à Kergoat, au sud de la commune près de Landerneau.

Elles occupent une surface d'environ 5.800 m² sur une propriété privée. Elles sont accessibles par un chemin qui commence au bout de la rue des Roches Blanches.

Les tranchées (système défensif enterré) sont des fossés dans lesquels s'abritent les soldats au combat.

Il n'est plus possible aujourd'hui de savoir si les tranchées étaient revêtues intérieurement au moyen de sacs de sables, de madriers de bois ou de tôles, car le temps a érodé le profil des excavations.

Elles ont servi de site d'entraînement aux militaires basés à Landerneau avant leur départ pour le front dans le Nord-Est du pays.

Rappelons-nous, au moment où nous commémorons le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, de ce qu'ont dû endurer les soldats dans la guerre des tranchées où la mort se présentait sous mille formes atroces.

Cette inhumanité de leur existence engendra des mutineries. Les mutins s'insurgèrent contre les conditions matérielles de leur existence, la nourriture, l'inégalité dans les tours de permission.

La survie dans les tranchées était particulièrement difficile à cause de la boue, des rats, des poux, des mouches, la proximité des cadavres, l'humidité, les vapeurs émises par les armes et la maladie. Ces tranchées sont un témoignage du passé et un lieu de mémoire.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les annonces doivent être déposées en mairie ou envoyées par e-mail :
animation@plouedern.fr pour le 15 de chaque mois.

DATES IMPORTANTES :

Du 3 au 6 décembre de 14 h à 18 h : Exposition sur la guerre 14 - 18, à la Mairie, salle du Conseil, organisé par l'UNC

Samedi 6 décembre : **Téléthon**

Dimanche 14 décembre : thé dansant organisé par le Comité des Fêtes, salle Steredenn

Samedi 10 janvier 2015 : vœux du Maire aux acteurs économiques, aux associations et aux nouveaux habitants

UNC

Le dimanche 16 novembre, le traditionnel concours de dominos a réuni 120 joueurs.

Nous constatons une baisse de fréquentation générale.

Ce concours a donné les résultats suivants :

1^{er} : Coat - Uguen, Le Folgoët

2^{ème} : Leroux - Leroux, Plougastel

3^{ème} : Cadiou - Cadiou, St Derrien

4^{ème} : Ily - Pronost, Plounéventer et Gall - Le Bris

La coupe récompensant la meilleure équipe de Plouedern a été remportée par l'équipe Abalain - Bars.

RAPPEL : Exposition Guerre 14-18

Nous rappelons à l'attention de toute la population, au-delà de l'intérêt historique, que notre exposition présente l'avantage de pouvoir retrouver des traces de l'histoire de leurs familles.

Nous avons effectué des recherches sur les "poilus" de notre commune et nous avons reçu beaucoup de témoignages et d'aide de la part de personnes dont la famille a été marquée par les événements tragiques de la Grande Guerre.

L'exposition se tiendra dans la salle du Conseil à la Mairie du mercredi 3 décembre au samedi 6 décembre de 14 h à 18 h.

La matinée du jeudi sera réservée aux enfants de CM1 et CM2 de l'Ecole St Édern. Les permanences seront assurées par les Anciens Combattants et des bénévoles. Précisons que l'exposition se visite gratuitement.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le samedi 13 décembre à 10 h, salle Orion.

Bilans financiers, projets 2015.

**L'association « Les petites mains »
organise une après-midi
d'activités manuelles et créatives,
qui s'adresse aux jeunes à partir de 8 ans**

**le lundi 22 décembre 2014
de 14 h à 16 h 30
salle Orion, route de St Eloi**

Cadre en 3D (*prévoir des ciseaux*)

Participation : 2 €

Adhésion : 3 € pour l'année

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Denniel au 06.17.43.44.02 ou

Mme Kermaal 02.98.20.45.55

COMITÉ DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle du comité de jumelage est fixée au dimanche 7 décembre à 11 h à la salle Steredenn.

Cette assemblée est ouverte à tous : adhérents, sympathisants et à toute personne voulant connaître l'association.

L'ordre du jour :

- bilan moral et financier,
- point sur les rencontres de cette année,
- organisation du thé dansant et des nouveaux projets.

Le pot de l'amitié clôturera cette Assemblée Générale.

Le montant de la cotisation sera fixé et pourra être réglé pour les adhérents. Un repas est prévu pour toutes les personnes qui s'inscriront, adhérents ou pas. Le prix est fixé à 10 € par personne.

Inscriptions par messagerie à : mt.merdy@hotmail.fr
ou à Jean-Yves Yvinec ☎ 02.98.85.29.33.

AMICALE CYCLOTOURISTE

Programme d'activité des sections

Section cyclo (groupes A - B - C) :

Rendez-vous devant l'Espace Steredenn pour un départ à 9 h les 7, 14, 21, 25 et 28 décembre.

Le détail des parcours est consultable sur le site de l'Amicale : aplouedernroute.sitew.fr

Section VTT :

Rendez-vous à 14 h, parking du complexe sportif, pour un départ à 14 h 15, les samedis 6 et 13 décembre. Retour entre 16 h 45 et 17 h. Les informations concernant la section VTT jeunes se trouvent sur son site :





aplouedern-vtt-jeunes.e-monsite.com








Les périodiques de la médiathèque, pour toute la famille.

Nous vous présentons, ce mois-ci, les abonnements destinés aux adolescents, jeunes et adultes.

(Durée du prêt : 15 jours)

Pour les années " collège" et " lycée"	
	<i>Le Monde des ados</i> accompagne votre enfant pendant ses années collège, l'aide à se construire et aussi à s'ouvrir sur le monde et les autres. A noter un grand dossier « c'est pas Sorcier » pour apprendre en s'amusant avec Fred et Jamy.
	Avec <i>Science et Vie Junior</i> , tout s'explique ! Avides de découvrir, curieux d'explorer, soucieux de comprendre, les adolescents trouvent dans Science & Vie Junior la matière idéale pour répondre à toutes leurs envies.
	<i>Phosphore</i> est destiné aux lycéens. Il a vocation à traiter de tous les sujets qui les concernent, avec des dimensions d'information, d'éducation et de distraction.
	<i>Je Bouquine</i> est le magazine de lecture des collégiens, qui propose une découverte de la littérature. C'est chaque mois un rendez-vous avec un roman écrit par des auteurs reconnus, une BD et des actualités culturelles.

Pour les adultes	
	Vous vous promenez dans de merveilleux jardins et vous découvrez les secrets de jardiniers passionnés. Nouvelles plantes, nouveaux produits ou objets de jardinage, vous suivez chaque mois toute l'actualité jardin et déco.
	Restez informés de l'actualité des sciences, de l'espace, des technologies, de la santé, de l'archéologie et de l'environnement avec <i>Sciences et Avenir</i> .
	Partez à la découverte du monde grâce à ses albums photos, carnets de voyage et reportages photo !
	60 Millions de consommateurs est le magazine de l'Institut national de la consommation (INC), de service public, réalisé par des journalistes professionnels qui travaillent en étroite collaboration avec les ingénieurs, juristes, économistes et documentalistes de l'INC.
	Ça m'intéresse est un magazine de vulgarisation scientifique. Ce magazine aborde des sujets tels que la recherche scientifique, les phénomènes de société, les sciences humaines, l'écologie, l'art ou encore la religion.

Atelier d'écriture à la bibliothèque de Plouédern

samedi 6 décembre
de 10 h 30 à 11 h 45



Animateurs :

Cécile Kérouanton ☎ 02.98.20.82.15
Marie-Françoise Rozec ☎ 02.98.20.90.34
Bernard Kerhoas ☎ 02.98.20.88.55

L'HEURE DU CONTE

à la bibliothèque de Plouédern,
pour les enfants de 3 à 7 ans.

samedi 13 décembre 2014
de 11 h à 11 h 30



« La magie de Noël »

Pour tout renseignement, contacter
Lydia Gaussuron au 02.98.20.98.73

PROGRAMME DU TÉLÉTHON 2014
salle Steredenn, salle des sports et stade municipal

JEUX BRETONS pour tous

Nous vous invitons à venir nombreux vous initier aux jeux !



Le vendredi 5 décembre

Ecole Saint-Edern : Course d'endurance par les enfants, le matin à 10 h 30

Le samedi 6 décembre

Comité de Jumelage :

Marche : circuit de 9 kms (environ 2 h à 2 h 30)
chaussures de marche ou bottes indispensables

Inscription à partir de 13 h 30 dans le hall de la salle Steredenn pour départ à 14 h
et **tombola**

G.R.S : démonstration, salle Neptune



Centre National d'entraînement survie : démonstration de sport de combat, salle Neptune

Babychoux : pêche à la ligne et maquillage

Iroise Motor Club : démonstration d'aéro-modélisme et exposition de modèles,
salle Neptune

Découverte du pilotage sur simulateur

L'APEL de Ecole St Edern : atelier de bricolage et
confection de cartes de vœux distribuées aux personnes âgées de la commune

Le Youth-Club assurera la buvette et la vente de confiseries

Sevenadur d'An Oll : confection et vente de crêpes

Les « Petites Mains » : confection et vente de compositions florales

Diatonik Pen ar Bed assurera l'animation musicale

Archers : animations ludiques

Effet petit poids : vente de photophores, marque pages

Samedi 29 novembre : marche à Trémaouézan, rendez-vous place de l'église à 14 h 30

Tombola et passeport pour enfants

Et d'autres surprises...

